

AGENCE PARCS CANADA

Plan d'entreprise 2002-2007

Message du directeur général de l'Agence

Le présent Plan d'entreprise énonce les révisions qui ont été apportées aux activités clés et aux stratégies d'investissement pour la période 2002-2003 à 2006-2007, et souligne les changements qui ont été apportés aux attentes en matière de rendement à la suite des décisions et des événements qui ont suivi la présentation du dernier Plan d'entreprise intégral. Celui-ci est disponible sur le site Web de Parcs Canada.

À long terme, notre engagement est de restaurer notre capacité de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux et de travailler à parachever le réseau des parcs nationaux. Au cours de cette période de planification, l'accent sera mis sur l'intensification de la surveillance de l'intégrité écologique, la préparation de plans de rétablissement des espèces à risque et la collaboration avec nos partenaires pour mettre en oeuvre des stratégies de gestion axées sur les écosystèmes dans les parcs nationaux existants.

Avec la publication du Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada en 2000, nous avons renouvelé notre orientation à l'égard de la commémoration de nos endroits patrimoniaux nationaux. Les priorités stratégiques du plan du réseau comprennent une meilleure représentation de l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes.

Parcs Canada continue également de prendre des moyens pour renforcer sa capacité de diffusion externe et de communication afin d'enrichir, de faire participer et d'informer les Canadiens plus que jamais en matière de patrimoine, cet élément fondamental de notre identité. Nous inviterons de nouvelles voix à se faire entendre et à faire le récit d'histoires nouvelles et existantes sous diverses perspectives, et nous poursuivrons les activités de diffusion externe à l'intention particulièrement des jeunes et des communautés ethnoculturelles. Nous continuerons de renforcer nos relations avec les peuples autochtones.

Parcs Canada est également déterminé à avoir un effectif compétent et diversifié qui lui permettra de bien faire son travail, et à mettre en place des plans de relève pour faire face aux défis de demain.

L'atteinte de nos objectifs dépend de notre capacité de relever les défis financiers. Le présent Plan d'entreprise ne prévoit pas de fonds nouveaux pour la réalisation du mandat d'élargissement du réseau et le maintien de l'intégrité écologique et commémorative pour les générations à venir. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions à cette situation.



Tom Lee



Au service des Canadiens et des Canadiennes

LA CHARTE DE PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

2002

Résumé de la mise à jour du Plan d'entreprise de Parcs Canada pour 2002-2007

Gamme d'affaires Résultat clé	Gamme d'affaires n° 1 : Intendance des endroits patrimoniaux nationaux Créer, protéger et mettre en valeur des endroits qui ont une importance patrimoniale naturelle et culturelle	Gamme d'affaires n° 2 : Utilisation et appréciation par les Canadiens Offrir aux Canadiens l'occasion d'utiliser et d'apprécier les endroits patrimoniaux nationaux et, en même temps, de soutenir la conservation du patrimoine du pays et d'y contribuer	Gamme d'affaires n° 3 : Services ministériels Permettre à Parcs Canada de jouer un rôle prédominant, directement et indirectement, dans la gestion efficiente et efficace de ses ressources afin de protéger et de mettre en valeur les endroits patrimoniaux
--	---	--	---

GAMME DE SERVICES :	1. CRÉATION D'ENDROITS PATRIMONIAUX NATIONAUX	2. PROTECTION DES RESSOURCES PATRIMONIALES	3. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	4. SERVICES AUX VISITEURS	5. PÉRIMÈTRES URBAINS	6. ROUTES DE TRANSIT	7. GESTION DE PARCS CANADA	8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Objectifs stratégiques	Travailler à l'achèvement des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation qui doivent représenter toutes les régions terrestres et marines du pays, de même qu'à l'amélioration du réseau des lieux historiques nationaux qui commémore l'histoire du Canada.	Assurer, à titre de priorité principale, l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et le caractère durable des aires marines nationales de conservation.	Veiller à ce que les intervenants de Parcs Canada et le public comprennent bien et appuient les valeurs de l'intégrité commémorative et de l'intégrité écologique.	Offrir aux visiteurs, dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, des services de qualité leur permettant d'utiliser en toute sécurité et d'apprécier les endroits patrimoniaux, en limitant au minimum les perturbations connexes des ressources.	Assurer une direction et une administration efficaces aux collectivités situées dans les parcs pour en faire des modèles de durabilité.	Entretenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui limitent au minimum les incidences écologiques.	Maintenir ou améliorer l'intégrité de la gestion, en mettant l'accent notamment sur l'utilisation d'un processus décisionnel efficace et la gestion axée sur les résultats.	Gérer efficacement les ressources humaines afin que Parcs Canada soit doté d'un personnel compétent, représentatif de la population du pays et jouissant d'un contexte de travail positif et dynamique.
Résultats prévus	Création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées et achèvement des travaux d'aménagement des nouveaux parcs. Désignation et commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires sous-représentés.	Maintien ou restauration de l'intégrité écologique des parcs nationaux et durabilité des aires marines nationales de conservation. Maintien ou amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.	Plus grande sensibilisation aux valeurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, meilleurs soutien et compréhension de ces dernières.	Gestion des attentes et des utilisations des visiteurs de façon à ce que ces derniers soient satisfaits et à ce que les répercussions sur les ressources naturelles et culturelles soient réduites au minimum.	Pratiques de gestion judicieuses et leadership en matière d'intendance écologique dans les collectivités situées dans les parcs.	Maintien des routes de transit et interventions limitant au minimum les incidences écologiques.	Meilleurs cadres de gestion pour favoriser la prise de décisions et la reddition de comptes. Rôle plus grand des peuples autochtones dans les endroits patrimoniaux du Canada.	Meilleur cadre de travail, renouvellement et représentativité du milieu de travail.
Activités principales	Conclure des ententes pour la création d'un parc national, de deux réserves de parc national et d'une aire marine nationale de conservation. Entreprendre ou poursuivre des études de faisabilité ou les négociations pour cinq parcs nationaux et une aire marine nationale de conservation. Faire des consultations et appuyer la recherche afin d'identifier et de désigner 135 nouveaux lieux, personnes et événements dont 55 commémoreront l'histoire des Autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles.	Continuer à mettre en œuvre le Plan d'action en réponse aux recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada en mettant l'accent sur: - le renforcement de la science et de la surveillance et leur intégration au processus décisionnel. - la préparation des plans de rétablissement des espèces à risque. - le travail avec des partenaires à la mise en œuvre de stratégies axées sur les écosystèmes. Rédiger des énoncés d'intégrité commémorative Faire approuver les plans directeurs par la Ministre. Évaluer l'intégrité commémorative de 15 lieux en 2003-2004.	Mettre en œuvre la stratégie Engager les Canadiens : - informer les publics cibles - influencer les attentes et les perceptions - sensibiliser les publics cibles - établir des liens entre les Canadiens et avec leur patrimoine - influencer les perceptions - inciter les publics à prendre des mesures.	Mettre en œuvre la stratégie Engager les Canadiens : - informer les publics cibles - influencer les attentes, les perceptions et les comportements - encourager la participation - favoriser l'utilisation adaptée, durable et sûre. Mettre en œuvre l'initiative d'amélioration des services gouvernementaux. Offrir des services par voie électronique. Prévenir les incidents qui portent atteinte à la sécurité du public.	Élaborer des cadres n'ayant aucun impact négatif net sur l'environnement. Procéder à l'examen des loyers fonciers. Élaborer de nouveaux règlements. Confier la gestion des fonds renouvelables discontinués des périmètres urbains, des sources thermales et du terrain de golf à des unités d'entreprise internes.	Verser le financement en fonction des questions de santé et de sécurité prioritaires. Entretenir les routes et élaborer une stratégie financière à long terme.	Mettre en œuvre un plan d'action ayant trait aux données sur le rendement. Mettre en place un système national de gestion de l'information. Utiliser le financement pour régler les problèmes de santé et de sécurité. Mettre en place un cadre de gestion des actifs. Améliorer les relations avec les collectivités. Accroître les programmes d'interprétation. Améliorer les partenariats d'ordre économique. Améliorer l'emploi des Autochtones. Entreprendre des initiatives ayant trait aux peuples autochtones.	Procéder au renouvellement des effectifs. Mettre en place les volets de la gestion des ressources humaines du cadre de responsabilisation de l'Agence. Favoriser la réalisation des engagements ayant trait à l'équité en matière d'emploi et à la diversité. Signer la première convention collective.
Attentes en matière de rendement	Signer des ententes pour représenter trois nouvelles régions terrestres selon la disponibilité des fonds. Signer une entente pour représenter une nouvelle région marine selon la disponibilité des fonds. 135 nouvelles désignations dont 55 toucheront des domaines de priorité - mars 2006.	Améliorer la gamme des indicateurs d'intégrité écologique - mars 2003. Mettre à jour le cadre de rapport et élargir le système de surveillance - mars 2004. Évaluer les 145 lieux historiques nationaux administrés par l'Agence d'ici 2011, et faire 14 nouvelles évaluations par année.	Utiliser et comprendre les objectifs - 2002-2003. Objectifs de satisfaction à l'égard de la mise en valeur du patrimoine : 85 % de satisfaction globale, 50 % de très satisfaits.	Objectifs de satisfaction à l'égard des services aux visiteurs : 85 % de satisfaction globale, 50 % de très satisfaits. Augmentation des indicateurs des répercussions de l'utilisation par les visiteurs - mars 2004. Établissement d'un cadre de sécurité publique - septembre 2002.	Continuer d'améliorer la performance environnementale. Recouvrement des coûts à 100 % pour les services municipaux.	Ouverture des routes à la circulation de transit. Cadre d'établissement de rapports sur l'écologie - mars 2003.	Achever la vérification de la capacité de la fonction moderne de contrôleur et mettre en place un plan d'action - juin 2002. Indicateurs de rendement et systèmes d'information pour l'établissement de rapports sur tous les résultats prévus - mars 2005. Objectifs à déterminer.	Indicateurs clés - mars 2004. Effectif représentatif des deux groupes de langues officielles. Effectif représentatif des groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

AGENCE PARCS CANADA PLAN D'ENTREPRISE

(EN MILLIONS \$)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Dépenses prévues par gamme d'affaires					
Intendance des endroits patrimoniaux nationaux	200,3	188,1	181,3	179,3	179,3
Utilisation et appréciation par les Canadiens	147,7	142,6	138,2	136,2	136,2
Services ministériels	48,9	47,9	47,8	47,8	47,8
Total des dépenses prévues nettes de l'Agence	396,9	378,6	367,3	363,3	363,3
Financement prévu par crédit					
CRÉDIT 110 - Dépenses de programmes	287,6	269,3	258,2	254,2	254,2
CRÉDIT 115 - Paiements au compte des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72,2	72,2	72,2	72,2	72,2
(S) Contributions to Employee Benefit Plans	34,1	34,1	33,9	33,9	33,9
Total des dépenses prévues nettes de l'Agence	396,9	378,6	367,3	363,3	363,3

Le présent Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada (mise à jour) énonce les révisions apportées aux activités clés et aux stratégies d'investissement pour la période 2002-2003 à 2006-2007. Il renferme également les révisions des priorités opérationnelles et les changements apportés en conséquence aux attentes en matière de rendement à la suite des décisions et des événements qui ont suivi l'établissement du dernier Plan d'entreprise intégral (pour la période de 2001-2002 à 2005-2006). On trouvera ce document ainsi que d'autres documents clés sur le site Web de Parcs Canada à l'adresse suivante :

http://www.parkscanada.gc.ca/library/index_f.htm#reports. D'autres documents peuvent aussi présenter un intérêt : le Rapport de l'Agence Parcs Canada sur les plans et les priorités, le Rapport annuel de l'Agence Parcs Canada et le Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de l'Agence Parcs Canada.

Catalogue No. : R61-12/2007F
ISBN : 0-662-6684-4

Printed on recycled paper



Imprimé sur papier recyclé

